

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS  
ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 135/2022

A la société SODIPROC SARL

Après avoir reçu le contrat de marché n° 220/0111/CAB/PROGOU/S.UB/JCMGB/2022, conclu avec la Province du Sud-Ubangi, pour un montant total hors taxe de francs congolais un milliard cinq cent septante-neuf millions deux cent septante-trois mille cent quatre-vingt, quatre-vingt-quatre centimes (CDF 1.579.273.180,84) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 28/06/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général